M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Puis-je demander au ministre des Finances si, lors-qu'il fera sa déclaration au sujet des prêts destinés aux améliorations agricoles, il nous indiquera aussi les taux des prêts de la Société du crédit agricole?

L'hon. M. Benson: Il me sera très difficile de le faire avant que l'opposition se montre disposée à s'occuper de la mesure législative; à ce moment-là, j'essaierai de ne pas la décevoir.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NIGÉRIA—L'ENVOI D'ARMES PAR L'URSS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné qu'une cargaison de matériel militaire fourni par l'URSS a été déchargée récemment au Nigéria, le gouvernement canadien a-t-il présenté ou se propose-t-il de présenter des instances au gouvernement de l'URSS pour l'inciter à se joindre aux pays qui veulent faire cesser l'envoi d'armes ou de matériel de guerre aux belligérants afin que s'achève le conflit sanglant qui sévit là-bas?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement de l'Union soviétique connaît à ce propos le point de vue du Canada, qui a été si éloquemment exposé par le premier ministre. Je ne vois pas le besoin d'aller plus loin.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, alors que nous parlons si élogieusement des Nations Unies et leur œuvre, je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourquoi le gouvernement canadien continue à s'opposer catégoriquement à ce que la question d'un cessez-le-feu dans ce pays soit soulevée à l'ONU? Y a-t-il un pays qui s'oppose à ce que la question d'un cessez-le-feu entre le Nigéria et le Biafra y soit soulevée?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à de nombreuses questions analogues, mais je voudrais signaler une déclaration faite hier par un dirigeant éminent d'un pays d'Afrique qui a déclaré que nous devrions prendre soin de ne pas intervenir dans les affaires intérieures d'un pays membre, notamment en Afrique.

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors, puis-je demander au ministre d'où lui vient cette attitude étrange? Elle lui était étrange dans le cas de la Rhodésie. Pourquoi l'a-t-il adoptée dans une situation dont les conséquences sont si graves pour l'avenir du monde?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question complémentaire est contentieuse.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures compte-t-il regarder sous son lit chaque soir, pour voir si le général de Gaulle n'y est pas?

[Français]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA LANGUE MATERNELLE DES HAUTS FONCTIONNAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, étant donné que le présent gouvernement établit le bilinguisme dans la Fonction publique comme une priorité et, compte tenu du discours du trône et de la nouvelle loi sur les langues, j'ai inscrit au Feuilleton la question n° 53—à laquelle on a répondu hier—relativement à six corporations de la Couronne. Je demandais combien de hauts fonctionnaires gagnaient \$17,000 ou plus et l'on me répondait qu'il y en avait 225.

J'en arrive à ma question, monsieur l'Orateur. Il y a 225 de ces hauts fonctionnaires qui sont de langue anglaise et 14 de langue française.

Je demande donc au premier ministre s'il peut me dire si cette situation va changer bientôt, puisqu'elle semble vouloir s'éterniser.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, nous avons déjà indiqué dans quel sens nous évoluions. Nous avons déjà indiqué quel progrès nous avions fait. Il est évident qu'il y a encore beaucoup de progrès à accomplir, et c'est pourquoi nous serons très heureux quand le Parlement aura disposé de la loi sur les langues officielles, car cela nous permettra de passer à d'autres projets.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'hier après-midi, deux de mes électeurs se sont présentés à l'entrée principale de l'édifice du parlement et n'ont pu obtenir les services de personnes de langue française ou d'une personne bilingue, le